



Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, M. Sébastien COUDRY, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Sadia GHARET (à compter de la question n°2 et jusqu'à la question n°32 incluse), M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Aurélien LAROPPE (jusqu'à la question n°12 incluse), Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX (jusqu'à la question n°23 incluse), Mme Juliette SORLIN, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO (jusqu'à la question n°3 incluse), Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF.

Secrétaire :

Mme Nathalie BOUVET

Étaient absents :

Mme Frédérique BAEHR, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Philippe CREMER, Mme Marie ETEVENARD, M. Pierre-Charles HENRY, Mme Marie LAMBERT, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, M. Nathan SOURISSEAU, Mme Claude VARET, Mme Sylvie WANLIN.

Procurations de vote :

Mme Frédérique BAEHR à M. Yannick POUJET, Mme Annaïck CHAUVET à Mme Claudine CAULET, Mme Julie CHETTOUH à Mme Juliette SORLIN, M. Philippe CREMER à M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Marie ETEVENARD à Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Sadia GHARET à M. Hasni ALEM (jusqu'à la question n°1 incluse, et à compter de la question n°33), M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE, Mme Marie LAMBERT à Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Aurélien LAROPPE à M. Damien HUGUET (à compter de la question n°13), M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à Mme Anne VIGNOT, M. Jean-Hugues ROUX à M. Nicolas BODIN (à compter de la question n°24), M. Nathan SOURISSEAU à M. Anthony POULIN, M. André TERZO à M. Christophe LIME (à compter de la question n°4), Mme Claude VARET à M. Ludovic FAGAUT, Mme Sylvie WANLIN à M. Jean-Hugues ROUX (jusqu'à la question n° 23 incluse) puis à Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n°24).

OBJET : 30 - Semaine d'Education Contre le Racisme et l'Antisémitisme - Soutien à la Ligue de l'Enseignement

Délibération n° 007473

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

Publié le : 06/03/2024

Séance du 29 février 2024

Le Conseil Municipal, convoqué le 22 février 2024, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Semaine d'Education Contre le Racisme et l'Antisémitisme - Soutien à la Ligue de l'Enseignement

Rapporteur : Elise AEBISCHER, Adjointe

	Date	Avis
Commission n°1	15/02/2024	Favorable unanime

Résumé :

Association d'éducation populaire, la Ligue de l'Enseignement participe à un collectif d'associations qui organise des actions et des sensibilisations pendant la semaine d'éducation contre le racisme et l'antisémitisme.

I. Contexte

La Journée internationale contre le racisme et l'antisémitisme est célébrée chaque année le 21 mars. En proclamant cette journée en 1966, l'Assemblée générale de l'ONU a engagé la communauté internationale à redoubler d'efforts pour éliminer toutes les formes de discrimination raciale. En France, cette journée est incluse dans la Semaine d'Education Contre le Racisme et l'Antisémitisme (SECRA).

Chaque année à Besançon des événements sont organisés par un collectif d'associations et de partenaires institutionnels dont la Ville de Besançon, le MRAP (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples), la Ligue des Droits de l'Homme, la Ligue de l'Enseignement, la Ligue internationale contre le Racisme et l'Antisémitisme, Amitié Judéo Musulmane, l'association Miroirs du Monde, l'association RéciDev', la fédération Léo Lagrange...

Cette année, le collectif proposera plusieurs actions dans différents lieux bisontins, à partir d'expositions, de débats, de conférences, de films, d'inauguration de lieux, de visites (lieux de culte) et d'autres outils permettant de sensibiliser aux discriminations à caractère raciste et antisémite. Les actions s'adresseront à tous publics et aux jeunes d'établissements scolaires.

II. Soutien financier

La Ligue de l'Enseignement sollicite la Ville de Besançon afin d'obtenir une subvention d'un montant de 1 350 € pour la célébration de la semaine d'éducation contre le racisme et l'antisémitisme. Il est proposé de répondre favorablement à cette demande.

En cas d'accord, la dépense totale d'un montant de 1 350 € sera prise en charge sur la ligne de crédit 65.348.65748.0022184.10068.

Le versement de la subvention aura lieu en une fois à compter de sa notification.

L'association transmettra un compte-rendu de l'utilisation de la subvention.

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention pour l'année 2024 de 1 350 € à la Ligue de l'Enseignement dans le cadre de la semaine d'éducation contre le racisme et l'antisémitisme (SECRA) du 18 au 22 mars 2024.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention* : 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

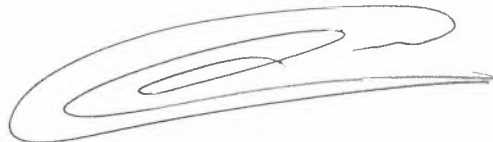
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

La Secrétaire de séance,



Mme Nathalie BOUVET,
Conseillère Municipale

Pour extrait conforme,
La Maire,



Anne VIGNOT